

## ABSTRACT

### THE PROBLEM OF THE NOTION OF ASPECT: THE CASE OF THE FRENCH VERB PHRASE

Francis Aliponse Chilipaine

This paper is divided into two parts. In the first part Dr. Chilipaine examines the problems raised by the study of the notion of aspect, which was initially very closely linked to the study of the morphology of Russian and other Slavonic languages. He concludes this part by pointing out that there are many divergent views in the study of aspect.

The second part of the paper discusses the use of and syntactic criteria for interpreting some French modal auxiliaries and expressions which were divided into three groups: clear cases (*aller + infinitif, venir de + infinitif, etre en train de + infinitif*), marginal cases (*devoir + infinitif, vouloir + infinitif, pouvoir + infinitif*), and doubtful cases (*entre sur le point de + infinitif, se mettre a + infinitif, avoir a + infinitif*).

# LA PROBLEMATIQUE DE LA NOTION D'ASPECT ET LES PERIPHRASES ASPECTUELLES DU FRANCAIS CONTEMPORAIN

Francis Aliponse Chilipaine

## 1.0.0. Introduction

Tout linguiste qui cherche à entreprendre une étude qui vise à décrire le système verbal ne saurait échapper aux notions de temps et aspect car elles font partie intégrante du système verbal. Or, quelque méritoires qu'aient été certaines études qui se sont consacrées à ces deux notions et quels que soient les cadres théoriques dans lesquels elles ont été menées (transfo-génératif, pragmatico-énonciatif ...), les avis restent toujours partagés quant à leur concept central. Cette réflexion qui continue à se poursuivre n'est pas née ex nihilo; dans son passé duquel nous constatons une forte imbrication entre ces deux notions. Nous rappelons en premier lieu ce passé brièvement pour mettre en évidence la nature des préoccupations qui ont pu nous inciter à aborder ce sujet. Nous examinerons ensuite, dans un cadre pragmatico-sémantique, les nuances et conditions d'emploi de certaines périphrases verbales du français contemporain.

Concepts discutés et disputés s'il en est, l'aspect et le temps posent de redoutables problèmes méthodologiques à quiconque les aborde. Nous n'avons nullement l'intention de faire ici une étude détaillée portant sur ces notions et encore moins d'engager un débat qui, depuis déjà longtemps fait couler l'encre. En effet, depuis que le terme d'aspect a été traduit du russe et utilisé par les linguistes, il a servi à dénommer des réalités si différentes qu'il n'a cessé de susciter des discussions qui ont tourné souvent à la polémique ou au dialogue de sourds. Ce qui résulte de cette situation c'est qu'en dépit d'une profusion de travaux, le concept central de la discipline reste peu ou mal défini. Ces divergences tiennent avant tout aux différentes prises de positions théoriques. Par conséquent, nous nous proposons simplement de poser la problématique de l'étude de ces deux concepts tout en définissant notre position dans le cadre de notre recherche.

## 2.0.0. Discussion

### 2.1.0. Aspect

#### 2.1.1. Aperçu historique

Pour mieux comprendre la notion d'aspect, un bref aperçu historique de ces notions ne serait peut-être pas superflu. Dans son article portant sur la notion d'aspect, publié dans le **Dictionnaire grand Larousse de la langue Française**, H Bonnard donne l'historique du terme 'aspect'. Il signale essentiellement que ce terme a été employé pour la première fois en 1829 par Ch. Ph. Raiff, dans sa traduction de la **Grammaire Russe de Gréc**. Ce terme s'imposait dans une étude de la morphologie du russe, comme de toute langue slave. Les grammairiens allemands employaient plus tard le terme 'aktionsart' (mode d'action). "C'est surtout à propos de l'opposition latine des formes d'infinitum et de perfectum, que la notion d'aspect se répandit en France: il fut admis que le français même ne connaissait que des marques de temps".<sup>1</sup> Enfin, il faut attendre le XX<sup>ème</sup> siècle pour que l'on commence à s'intéresser aux interférences de l'aspect et du temps en français. "Sans avoir l'importance qu'elle a dans d'autres langues, l'indication de l'aspect contribue en français, avec l'indication de la date, à l'expression du temps, [...]. Le temps ne peut être complètement indiqué que si l'on exprime, d'une part, à quel moment se rapporte l'action, d'autre part, à quel point de son développement elle est à ce moment".<sup>2</sup> Un an plus tard, J Vendryes écrit ceci: "Le français n'est donc pas inapte à l'expression de l'aspect, puisqu'il trouve le moyen de le faire dès qu'il en sent le besoin".<sup>3</sup> Et d'ajouter "Seulement l'aspect n'est pas en français une catégorie grammaticale régulière".<sup>4</sup> Par la suite, on commença à adopter, au sujet de l'aspect, des positions assez divergentes (Gustave Guillaume, **Temps et Verbe**, 1929, Charles Bally, **Linguistique Generale et Linguistique Française**, 1932) pour ne citer que ces deux là.

A ce stade, les linguistes français n'avaient pas encore nettement distingué des valeurs subjectives (auxquelles H Jacobson réservait en 1926 le nom d'Aspekt) et des valeurs objectives (auxquelles il réservait le nom d'Aktionsart): les premières sont marquées par la morphologie du verbe, selon la vue que le sujet parlant veut donner de l'action (opposition: action en cours ≠ action réalisée); les secondes

répondent à une particularité intrinsèque de procès (opposition du type: je porte ≠ je soulève). En France, J Brunel a traduit en 1946 cette distinction par les termes aspect et ordre de procès.

### 2.1.2 Problèmes méthodologiques posés par une étude de l'aspect

Selon G Mounin, le concept d'aspect, entrevu par les Romains, aurait ensuite disparu de la tradition grammairienne occidentale, et aurait été redécouvert au dix-septième siècle par les grammairiens tchèques analysant les formes du verbe tchèque: "C'est donc par une démarche sémasiologique que ce concept entre en linguistique: de la considération des formes verbales données on extrait leur concept. Puis, dans un second temps historique, on recourt à la démarche onomasiologique; partant du concept élaboré pour les langues slaves, on recherche s'il existe des formes linguistiques exprimant ce concept dans les langues autres que slaves: en grec, en latin, dans les langues romanes, etc".<sup>5</sup>

Cette citation nous permet de faire deux remarques. En premier lieu, force est de constater qu'il existe des langues dites à aspects et d'autres qui ne le sont pas: tous les ouvrages de grammaire s'accordent, en effet, à reconnaître que le russe, à titre d'exemple, est une langue à aspects. (Les spécialistes en linguistique africaine sont du même avis en ce qui concerne les langues bantoues). Par contre, lorsqu'il s'agit d'une langue comme le français ou l'anglais, les avis sont partagés: on peut dire aussi bien que le français n'est pas une langue à aspects (c'est la position de la grammaire traditionnelle, qui ne parle que de 'temps') ou que le français possède des moyens, entre autres, lexicaux de marquer des différences aspectuelles. En second lieu, la citation nous permet de poser la problématique de l'étude de l'aspect.

### 2.1.3. Glissement terminologique

Nous estimons avec Catherine Fuchs et Anne-Marie Léonard<sup>6</sup> qu'un glissement terminologique, effectué sur la base d'un double mouvement, est à l'origine de cette problématique. Le premier mouvement, dit sémasiologique, a pour point de départ la création d'un terme pour désigner un système clos d'oppositions morphologiques observé dans une langue particulière. Dépassant ensuite ce niveau d'observation des marques visibles, on cherche à l'interpréter

c'est-à-dire à établir un domaine de signifiés qui serait spécifiquement lié au système de marques décrit. Puis, à son tour, ce domaine de signifiés désigné souvent par les mêmes termes que le système de formes de surface à partir duquel il a été élaboré sert de point de départ à un second mouvement, dit onomasiologique: on entend par là le champ des réalisations possibles (signifiants) des signifiés, soit à d'autres formes de la même langue, par le biais de signifiés voisins, soit à des formes d'autres langues, qui sont censées exprimer, par des moyens différents, la même réalité signifiée. En d'autres termes, et pour être plus clair, on passe tout d'abord subrepticement d'une dénomination sémasiologique (perfectif et imperfectif désignant chacun un certain paradigme de formes verbales dans les langues slaves) à une dénomination onomasiologique (perfectif et imperfectif renvoyant alors chacun à un ensemble d'interprétations associé à chaque paradigme dans les langues considérées, par exemple l'action vue en complétude face à l'action vue en incomplétude); puis l'on impose sans justification ces interprétations sur une autre langue ne possédant pas les paradigmes de formes correspondantes (et l'on cherche alors par quels types de formes autres cette langue exprime les sémantismes perfectif et imperfectif. C'est ainsi que l'aspect a pu être interprété comme "la façon de voir l'action désignée par le verbe". De là, une double généralisation s'opère.

D'une part, pour la description même des langues slaves, on remarque l'existence d'une extension du champ originel des signifiés à des notions voisines: "Le concept d'aspect ainsi défini attirait l'attention sur d'autres manières d'envisager l'action, qui devenaient donc, onomasiologiquement, des aspects: l'instantané (ou ponctuel ou momentané) et le duratif; l'inchoatif (ou ingressif), et le terminatif (ou égressif, ou effectif, ou final); le sémelfactif et l'itératif; l'intensif ..."7 Par la suite, pour éviter une confusion, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, on a parfois désigné ces phénomènes sous le terme d'"ordre du procès" (terme allemand: aktionsarten). D'autre part, une extension de la notion d'aspect à des langues ne présentant pas de systèmes d'oppositions comparables à ceux des langues slaves pose problème. C'est dans cette perspective que certains cherchent à repérer, par exemple, par quels moyens d'expression (formes, signifiants) le français peut traduire les signifiés aspect inaccompli et aspect accompli. Une telle démarche repose sur un postulat d'universalité du plan des signifiés, face à la diversité des

formes d'expression, alors qu'il est universellement reconnu que toutes les langues expriment, chacune à sa façon, les mêmes signifiés.

Les propos de G Mounin que nous avons cités plus haut éclairent donc en filigrane l'un des dangers qui guettent le linguiste - danger que l'on ne saurait trop dénoncer celui de plaquer artificiellement, lors de la description du fonctionnement aspectuel d'une langue particulière, des notions réimportées de l'étude d'autres langues. Quel sens y aurait-il, par exemple, à parler de perfectif et d'imperfectif à propos de langues qui ne connaissent pas d'oppositions morphologiques de ce type?

Dans le domaine de la description d'une langue, la seule démarche, qui nous semble acceptable, consisterait à partir des observables, c'est-à-dire des formes, propres à la langue étudiée ou aux langues étudiées, et à analyser ces données pour elles-mêmes, dans la systématique particulière de leur organisation interne, en se gardant de surcharger à priori l'analyse par des interprétations parasites incontrôlées. Il est par conséquent illusoire de chercher à réimporter dans une langue donnée des signifiés élaborés à partir d'une autre. Qu'aucune langue ne constitue le modèle d'aucune autre, c'est là, nous semble-t-il, une évidence sur laquelle il ne devrait plus être besoin de revenir.

Il est un fait que les formes aspectuelles, selon les langues étudiées, peuvent être très variées et hétérogènes. En effet, au plan des formes, on rencontre, selon les langues, des procédés morphologiques, lexicaux et syntaxiques, parfois combinés entre eux, souvent difficiles à démêler et à isoler. Cette extrême diversité de formes et la complexité des phénomènes en jeu posent le problème des critères utilisés pour l'identification des formes aspectuelles.

D'une part, en effet, selon la conception que l'on a d'un système de formes, l'on ne retiendra que les formes constituant une classe grammaticale au sens restreint du terme (c'est-à-dire appartenant à des inventaires limités, prises dans des jeux d'oppositions binaires régulières, et faisant l'objet d'un choix obligatoire - ce qui revient à ne considérer que certaines formes portant sur le noyau verbal ou l'élément prédicatif) ou au contraire l'on étendra l'analyse à des éléments répartis sur l'énoncé entier, et qui apparaissent d'une façon plus ou moins régulière. Dans cette problématique

se situe, par exemple, le débat sur la nécessité de distinguer entre une notion stricte d'aspect et une notion plus large et plus vague d'"ordre du procès" (aktionsart).

### 2.2.0. Définition

D'autre part, force est de constater la profonde intrication des marques aspectuelles avec d'autres marques, que ce soit au niveau même des formes (amalgames d'aspect et de temps, d'aspect et de voix, ou d'aspect et de négation), ou au niveau de contraintes syntagmatiques (une forme aspectuelle ne pouvant apparaître que si l'énoncé contient une marque temporelle, ou si le verbe est transitif, ou s'il supporte une forme modale particulière).

La sélection même des formes que l'on considère comme relevant de l'aspect suppose donc une première définition, si minimale et imprécise soit-elle, de cette catégorie. Nous n'allons pas passer en revue les différentes définitions de l'aspect. Ainsi nous contenterons-nous de ne citer que celles qui nous semblent faire autorité dans le domaine. Ces définitions nous serviront de point de départ dans la discussion qui suit. La définition de Wagner et Pinchon mérite d'être mentionnée en premier car elle distingue bien le point de vue notionnel du point de vue formel. Ils désignent sous le nom d'aspect les valeurs qui concernent "l'accomplissement du procès" et "les formes du verbe" qui les traduisent.<sup>8</sup>

La plupart des linguistes s'accordent actuellement à désigner sous le nom d'aspect "les manières diverses de concevoir l'écoulement du procès même"<sup>9</sup> ou dans les termes de B Comrie: "different ways of viewing the internal constituency of a situation"<sup>10</sup>. S'il est clair que l'aspect se manifeste sur différents plans, la mise en évidence de ces plans ne fait cependant pas l'unanimité. Comrie et Lyons<sup>11</sup> distinguent uniquement:

- a. l'aspect lexicalisé
- b. l'aspect grammaticalisé

tandis que Holt pousse plus loin la distinction entre:

- a. l'aspect flexionnel (mangeait / mangea)
- b. l'aspect dérivationnel (sauter / sautiller)

- c. l'aspect radical (latin: nosco - j'apprends / novi - je sais)
- d. l'aspect syntagmatique (mangea / a mangé / vient de manger).

Ainsi que nous l'avons souligné plus haut, il est clair que les divers niveaux de réalisation de l'aspect entrent en combinaison et forment ensemble ce que l'on peut appeler l' "aspect de phrase".<sup>12</sup> Soit la phrase No. 1:

- 1. Longtemps il lui rendit visite chaque jour.

Dans cette phrase l'aspect flexionnel perfectif (passé simple) se combine avec l'aspect contextuel itératif (chaque jour) de telle sorte que l'ensemble des visites est compatible avec l'aspect contextuel duratif (longtemps). En revanche la phrase No. 2:

- 2. \*Longtemps il lui rendit visite une fois,

est inacceptable (\*) parce que l'aspect flexionnel perfectif est incompatible avec l'aspect contextuel duratif non itératif, alors que la phrase No. 3:

- 3. En cinq ans il lui rendit visite une seule fois,

est acceptable parce que l'expression temporelle "en cinq ans" situe l'unique visite à l'intérieur d'un laps de temps délimité par deux repères implicites.

### 3.0.0. La problématique de l' "aktionsart"

Comment déterminer au regard de l'opposition terminologique proposée en 1908 par S Agrell entre aspect en Aktionsart? Selon Comrie (*op. cit.*) le terme d'aktionsart a été et est encore pris dans deux sens divergents:

- a. "The first distinction is between aspect as grammaticalisation of the relevant semantic distinctions, while aktionsart represents lexicalisation of the distinctions, irrespective of how these are lexicalised [...]".



- b. "The second distinction, which is that being used by most Slavonists, and often by scholars in Slavonic countries writing on other languages, is between aspect as grammaticalisation of the semantic distinction, and aktionsart as lexicalisation of the distinction provided that the lexicalisation is by no means of derivational morphology".

A l'origine Agrell a conçu l'aktionsart avec la seconde conception. Jacques François<sup>13</sup> estime qu'il s'agit là d'une interprétation conséquente dans l'étude des langues slaves (en l'occurrence du polonais) qui disposent d'un premier système d'affixes qui expriment un changement d'aspect (perfectif ≠ imperfectif). Dans l'analyse des langues germaniques et romanes, cette seconde interprétation est marginale, puisque les oppositions d'aktionsart n'y ont pas systématiquement une réalisation morpho-lexicale. Nombreux ont été les germanistes qui ont eu au contraire tendance à gonfler démesurément la catégorie de l'aktionsart au point d'adjoindre aux oppositions relatives au déroulement temporel du procès des oppositions relatives au déroulement interne du procès. Ainsi, selon eux, l'"aktionsart" "imperfective" sous-tendrait les caractères duratif, fréquentatif, intensif et diminutif, tandis que l'"aktionsart" "perfective" sous-tendrait les caractères inchoatif, égressif, mutatif et causatif.

Force est donc de conclure que si la catégorie de l'aktionsart ne désigne rien de plus qu'un "mode d'action"<sup>14</sup>, la dichotomie "déroulement temporel" ≠ "déroulement interne" du procès se justifie sans doute, par contre, si cette catégorie doit recouvrir l'ensemble des phénomènes de réalisations lexicales de l'aspect en tant que "manière de concevoir l'écoulement du procès", les traits relatifs au "déroulement interne" du procès ne sont pas constitutifs des "distinctions sémantiques pertinentes" admises par Comrie (*op. cit.*)

Dans sa discussion du traitement de l'aspect dans le modèle applicatif de Säumjan, Z Guentcheva-Desclès<sup>15</sup>, s'inspirant de l'article de Benveniste<sup>16</sup> sur "les relations de temps dans le verbe français" propose d'associer l'opposition aspect ≠ aktionsart à une analyse générale des phénomènes d'énonciation (en particulier de la modalité et des deux plans énonciatifs du "récit" et du "discours" selon Benveniste. "Ces remarques brèves [...] permettent de trouver des interactions entre le vid (perfectif ≠ imperfectif), l'aktionsart, l'opposition accompli ≠ inaccompli et les deux plans de

l'énonciation (récit / discours) au sens de Benveniste, et de se demander si les phénomènes linguistiques qu'évoque le terme aspect ne pourraient pas être étudiés plus utilement en liaison avec la construction d'une théorie de l'énonciation, d'autant plus que d'autres phénomènes, détermination, modalité, temps viennent s'interposer".<sup>17</sup> Il y aurait lieu de signaler que l'on trouve des propos semblables chez Catherine Fuchs<sup>18</sup> et Almuth Crésillon.<sup>19</sup>

Cette proposition rejoint les conclusions de Stobitzer sur les conditions de choix de l'imparfait et du passé simple en français: il est des emplois de l'imparfait qui ne peuvent pas se décrire uniquement à l'aide du triplet temps / aspect / aktionsart, comme le montrent les exemples suivants empruntés à Stobitzer.<sup>20</sup>

1. Il dégustait lentement le whisky, posait son verre ... (aktionsart durative).
2. ... le père assommait le méchant loup, la mère ouvrait l'estomac du gloutton, Tom Pouce en sortait. (aktionsart ponctuelle).

Stobitzer choisit donc de combiner les catégories de l'aspect et de l'aktionsart qui relèvent du plan de l'énoncé avec la catégorie de la visée qui relève du plan de l'énonciation. Quant à Jacques François, il conclut son propos sur ce débat en affirmant qu'en définitive la question de l'adoption ou du rejet de la catégorie de l'aktionsart est secondaire à partir du moment où l'on s'entend à définir l'aktionsart comme le mode lexical de réalisation de l'aspect. Pour lui, le problème central est celui du choix des critères heuristiques de distinction et d'assignation des aktionsarten (ou des "caractères aspectuels" si l'on adopte la terminologie de Lyons).

Ces quelques remarques nous ont conduit à mettre en évidence combien est difficile le maniement de la notion d'aspect et combien, en dépit d'une littérature surabondante, le statut en est encore peu clair. Les divergences de points de vue qu'a révélées l'étude de cette notion sont telles qu'il nous a fallu renoncer à toute velléité de synthèse. En effet, nombreux ont été les linguistes<sup>21</sup> qui ont rappelé, non sans raison, la diversité des marques aspectuelles: tantôt l'aspect s'exprime par des oppositions flexionnelles ou thématiques, tantôt par des moyens lexicaux (système préfixal, périphrases

verbales ...), tantôt il se loge dans le contenu sémantique du verbe lui-même; une telle variété fait que deux langues peuvent n'avoir rien de commun pour exprimer des concepts pourtant voisins. Il s'y ajoute la proximité d'autres catégories conceptuelles: celle, évidente, du temps; celle, plus difficile à démêler, du mode; celle enfin de la diathèse, à priori troublante.<sup>22</sup>

Rien d'étonnant que les marques soient si extraordinairement imbriquées: la sémiologie de l'aspect n'a rien de transparent - à quelques exceptions près (les langues slaves ou le grec ancien) dont on ne s'étonne pas qu'elles jouent un tel rôle dans les discussions sur l'aspect. Mais c'est là une des difficultés majeures - plus ici qu'ailleurs - de l'analyse linguistique celle de l'intrication des données. Pas une notion isolable sans reste. Pas une catégorie qui ne soit solidaire de sa voisine. Pas un concept qui ne charrie tout un filet de relations complexes.

#### **4.0.0. Les périphrases aspectuelles du français contemporain**

##### **4.1.0. Définition**

Avant d'examiner les nuances et conditions d'emploi de certaines périphrases aspectuelles du français contemporain, une définition préalable de la notion de périphrase s'avère nécessaire. Dans **Temps et Verbe**, Gustave Guillaume rattache aux auxiliaires 'avoir' et 'être' la valeur aspectuelle de l'accompli. En d'autres termes, les formes composées obtenues par le phénomène d'auxiliation traduisent l'accompli par opposition aux formes simples, qui, elles, traduisent l'inaccompli. Il existe en français d'autres auxiliaires susceptibles d'exprimer des valeurs aspectuelles. Puisque l'auxiliaire n'apparaît qu'en association avec une forme verbale peut-être serait-il préférable de parler en termes de 'périphrase'.

G Gougeinheim dans son **Etude sur les périphrases verbales en Français** définit la périphrase verbale comme suit: "Nous entendons par périphrases verbales, les locutions formées d'un verbe, en général à un mode personnel dont le sens est plus ou moins effacé et d'une forme nominale, participe ou infinitive d'un autre verbe qui, lui, a gardé tout son sens".

Cette définition rejoint celle proposée par Robert Martin dans **Temps et Aspect**<sup>23</sup> qui souligne notamment qu'à l'instar des locutions verbales (avoir faim/froid/chaud ...), les périphrases verbales sont obtenues par un processus de subduction portant sur l'un des éléments qui les composent. Par subduction, R Martin entend que les verbes 'aller', 'venir' ou 'devoir' sont employés en dessous d'eux-mêmes et perdent en construction périphrastique verbale de leur densité sémantique. Pour Emile Benveniste "la périphrase est une forme linguistique unitaire qui se réalise à travers des paradigmes entiers en deux éléments dont chacun assume une partie des fonctions grammaticales et qui sont à la fois liés et autonomes, distincts et complémentaires". Il découle donc de ces différentes définitions qu'en périphrase, les auxiliaires sont à considérer comme des simples morphèmes d'aspect ou morphèmes de temps selon le cas.

Il serait peut-être superflu de présenter ici l'inventaire de toutes les périphrases que nous avons relevées au cours de nos recherches. Il suffirait de mentionner simplement que 37 périphrases ont été relevées chez O. Duchacek<sup>24</sup>, 13 chez R Martin (**op. cit.**) et 12 chez G Gougeinheim (**op. cit.**). Ces différents auteurs sont unanimes à reconnaître certaines de ces formes comme des périphrases d'aspect.

A la lumière des définitions de périphrase d'aspect proposées plus haut, nous réserverons cette expression exclusivement aux formes suivantes qui se répartissent en trois catégories.

#### 1. Les cas nets

On rangera sous cette rubrique les périphrases qui fonctionnent comme variantes avec le temps.

- a. aller + infinitif
- b. venir de + infinitif
- c. être en train de + infinitif

#### 2. Les cas marginaux

Il s'agit là des périphrases qui sont employées comme modalités.

- a. devoir + infinitif

b. vouloir + infinitif

c. pouvoir + infinitif

3. Les cas douteux

Se trouvent dans cette catégorie les périphrases suivantes.

a. être sur le point de + infinitif

b. se mettre à + infinitif

c. avoir à + infinitif

4.2.0. Nuances et conditions d'emploi

Remarque liminaire

D'une façon générale, ces périphrases expriment la valeur du futur, hormis venir de + infinitif. Elles ont essentiellement une double fonction: morpho-syntaxique et sémantique. Elles sont aptes à remplacer le futur là où celui-ci est impossible en raison des exigences de la syntaxe (c'est le cas, par exemple, après *si* hypothétique). Mais même dans ces rôles supplétifs elles gardent peu ou prou leur valeur sémantique originale. Du point de vue sémantique, elles spécifient certaines valeurs temporelles ou modales du futur.

a) Les cas nets

i) *Aller + infinitif*

Employé en subduction le verbe 'aller' se combine à l'infinitif pour exprimer le futur proche, c'est-à-dire un futur qui est en contact immédiat et en continuité avec le présent.

Exemples:

- Ça va durer encore combien de temps ton histoire?
- Tu vas te taire enfin, oui ou non?

- A présent, je vais peut-être pouvoir penser à autre chose.
- Si tu veux, nous allons suivre le Boul'Mich et je te raconterai la suite du projet.

Il s'agit là de la valeur aspectuelle que Jean Dubois appelle 'le futur progressif'. Gougeinheim parle de 'futur proche' tandis que Damourette et Pichon emploient le terme 'futur ultérieur'. Ce que toutes ces appellations cherchent à mettre en évidence, c'est la proximité relative de l'action en question. Ce futur périphrastique ou 'prospectif proche' selon J Fourquet<sup>25</sup> s'oppose au futur simple (exprimé au moyen du morphème /-r-/ en ce sens que l'un est marqué alors que l'autre est neutre ou non-marqué.

Il conviendrait de mettre en relief trois faits:

- Primo, le sentiment de continuité avec le présent est essentiel à cette tournure périphrastique sinon c'est le futur qui est de règle.
- Secundo, à la double fonction, morpho-syntaxique et sémantique de l'emploi de cette tournure, on peut ajouter une troisième: l'emploi de aller + infinitif permet d'éviter la difficulté à former certains futurs, par exemple avec acquérir, pourvoir, bouillir, absoudre, moudre ...
- Tertio, l'emploi de aller + infinitif est limité par la nature du verbe à l'infinitif. On peut à ce propos distinguer trois types de verbes:
  - a. Verbes de mouvement (venir ...)
  - b. Verbes psychologiques (penser ...)
  - c. Verbes d'action (travailler ...)

Selon que le verbe à l'infinitif est un verbe de mouvement, un verbe psychologique ou verbe d'action, la nuance exprimée par cette tournure périphrastique sera différente. Dans les deux premiers cas (a) et (b), 'aller' exprime le futur car

il indique un déplacement vers un moment futur où l'action de l'infinitif se produira; il peut, par conséquent, être remplacé par celui-ci.

- Il va venir = Il viendra
- Il va penser = Il pensera.

Mais lorsqu'il s'agit d'un verbe de mouvement (c), deux possibilités d'interprétation s'offrent à l'esprit: ou bien 'aller' exprime le futur et peut être remplacé par celui-ci comme dans (a) et (b):

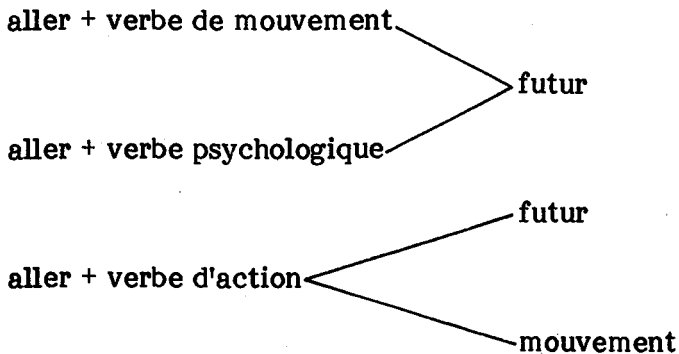
- Il va travailler à ça demain = Il travaillera à ça demain;

ou bien 'aller' est employé comme verbe de mouvement, auquel cas il marque un simple déplacement spatial; il ne peut, à ce titre, être remplacé par le futur:

- Il va (maintenant) travailler.

Le verbe 'aller' coïncide avec le moment de l'énonciation au sens de ego, hinc et nunc.

En d'autres termes, l'expression aller + verbe de mouvement ou verbe psychologique ne peut qu'exprimer le futur alors qu'avec un verbe d'action, cette tournure peut exprimer ou bien le futur ou bien le mouvement. Soit schématiquement:



Jean Dubois signale, à ce propos, que "lorsque le sujet est un non-animé abstrait, le verbe 'aller' ne peut être qu'auxiliaire (cf Gross); une phrase comme:

Cet exposé va vous fournir la preuve de ce que j'avance,

exclut:

\*Cet exposé est allé (ira, il faut que cet exposé aille) vous fournir la preuve de ce que j'avance.

En revanche si la même phrase a un syntagme nominal sujet animé, tous les temps sont possibles:

Je vais vous fournir la preuve de ce que j'avance.

Je suis allé vous fournir la preuve de ce que j'avance.

J'irai vous fournir la preuve de ce que j'avance.

Il faut que j'aille vous fournir la preuve de ce que j'avance.<sup>26</sup>

En ce cas, le verbe 'aller' est ambigu; le sens de verbe de mouvement n'apparaît que là ou est exclu l'auxiliaire. Ainsi la phrase suivante: 'Je vais vous fournir une preuve'; est ambiguë puisqu'elle renvoie soit à l'auxiliaire (je vous fournirai une preuve dans quelques minutes), soit au verbe de mouvement (je vais là pour vous fournir une preuve).

Force est donc de conclure que la même phrase est susceptible d'au moins deux interprétations syntaxiques lorsque le verbe 'aller' est suivi d'un infinitif (à condition que ce dernier ne soit ni un verbe de mouvement ni un verbe psychologique) et lorsqu'il a pour sujet un nom animé:

Je vais finir mon travail.

J'irai finir mon travail (excluant la valeur d'auxiliaire).



Je vais finir mon travail bientôt (excluant le sens de mouvement, en raison de la co-occurrence d'un circonstant de temps).

Gougeinheim voit dans "aller + infinitif" une valeur d'inchoativité". Pour lui un énoncé comme "Il va dire" signifie "Il se met à dire". Bien que cette hypothèse paraisse peu convainquante, on peut constater, toutefois, qu'il y a des cas où "aller + infinitif" et le futur simple ne peuvent pas s'employer indifféremment. C'est le cas où l'expression "aller + infinitif" est employée dans une proposition subordonnée temporelle introduite par des conjonctions de subordination de temps du type: quand, lorsque ... Cette expression peut être suivie dans la proposition principale, soit par le présent, soit par le futur:

- a. Quand il va parler, tu te tairas.
- b. Quand il va parler, il toussote.

Selon que le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, l'interprétation de ces deux phrases sera différente. Tandis que la phrase (a) exprime seulement le futur, la phrase (b) exprime, en plus, l'idée de répétition.<sup>27</sup> Ainsi (b) signifie:

Chaque fois qu'il va parler, il toussote.

Pour Damourette et Pichon qui préfèrent parler de "l'ultérieur" à propos de "aller + infinitif", la forme est de mise chaque fois que l'on veut exprimer un fait dans une proposition temporelle subordonnée à un fait principal exprimé par le présent.

A noter que la substitution de la périphrase "aller + infinitif" dans des phrases du type (b) par le futur simple aboutirait à des énoncés agrammaticaux du type

\*Quand il parlera, il toussote.

En réalité, on pourrait expliquer ces anomalies par le fait que grâce au verbe "aller" au présent,

la périphrase connaît, tout comme le présent de l'indicatif, une extension temporelle plus large que le "futur". Aussi l'expression "aller + infinitif" dans la phrase (b) a-t-elle une valeur répétitive ou habituelle. Mais ceci n'affecte aucunement la valeur fondamentale de la construction en question à savoir la proximité relative de l'action.

Pour mieux saisir la nuance exacte de cette expression périphrastique, comparons les trois phrases suivantes que nous avons empruntées à l'analyse de P Imbs (*op. cit.*) p. 56.

1. Elle se marie l'an prochain.
2. Elle se mariera l'an prochain.
3. Elle va se marier l'an prochain.

Dans la première phrase, l'avenir est attiré dans l'orbite du présent, avec lequel il forme une unité psychologique subjective. L'action prévue pour l'an prochain est au moins mentalement en cours: les fiançailles appartiennent peut-être déjà au passé, et l'on attend avec confiance l'étape suivante, d'ores et déjà décidée. Quant à la deuxième phrase, l'avenir est une entité psychologiquement distincte du présent. Le mariage est considéré en soi, comme un procès nouveau, dont on dit qu'il succède au présent sans suggérer qu'il en procède: la phrase n'évoquant ni n'excluant l'idée de fiançailles, la tournure est effectivement neutre. Comme dans la deuxième phrase, l'avenir est considéré, dans la troisième phrase comme distinct du présent; mais grâce au verbe aller employé au présent, un pont est établi entre le présent et l'avenir (aller suggère le chemin qui relie les deux divisions du temps). A l'inverse de la première phrase, où l'avenir était inclus dans le présent, c'est le présent qui est ici inclus dans l'avenir dont il constitue le tremplin; il en ressort que l'avenir y est facilement conçu comme une suite logique du présent.

ii) *Venir de + infinitif*

Cette périphrase s'emploie pour exprimer un passé récent. Elle indique un temps passé depuis très

peu et elle s'oppose en tant que forme marquée (aspectuellement) au Passé Composé qui serait neutre ou non-marqué à cet égard. Selon R Martin, "venir de" suivi de l'infinitif situe le procès exprimé par l'infinitif dans un temps accompli récent.

Ainsi: Je viens de le quitter = Je l'ai quitté.

Il vient de sortir = Il est sorti.

Lorsque le locuteur choisit d'employer le Passé Composé au lieu de la périphrase pour exprimer la proximité de l'action accomplie, il devra ajouter un complément circonstanciel de temps du type 'à l'instant,' 'il n'y a pas longtemps,' 'tout à l'heure'... Il y a lieu de faire remarquer que "venir de + infinitif" ne s'emploie, à l'instar de "aller + infinitif" qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif.

iii) *Etre en train de + infinitif*

Elle sert à souligner le déroulement inaccompli de l'action. Aspectuellement, elle s'oppose à la forme simple en tant que forme marquée.

Exemple: J'écris = Je suis en train d'écrire.

Quelquefois, comme le fait remarquer H G Schogt<sup>29</sup>, l'opposition peut être pertinente pour la compréhension du message surtout si le verbe a la possibilité de désigner un état ou un processus. Ainsi l'ambiguïté d'un énoncé tel que:

L'ennemi occupe la ville,

peut se dissiper grâce à l'emploi de la forme périphrastique:

L'ennemi est en train d'occuper la ville (procès),  
ou

L'ennemi occupe la ville (état).

Même lorsqu'il s'agit d'un verbe exprimant un processus ou une action, la forme simple peut indiquer indifféremment un procès en cours de

réalisation ou un procès habituel. Une question comme "qu'est-ce que tu fais?" peut donc être interprétée, entre autres, de deux façons distinctes. Elle peut signifier soit.

"Qu'est-ce que tu fais dans la vie?" (procès habituel) soit "Qu'est-ce que tu es en train de faire?" (procès en cours de réalisation).

Gougeinheim souligne bien que dans cette périphrase le mot "train" a perdu toute espèce de valeur propre et qu'il est devenu simple morphème indiquant l'aspect duratif.

Sur cette question, nous concluons avec B Dagut que

The fundamental feature of Aspect here is its subjectivity. That is the selection of one or other of the Aspect forms depends primarily on the speaker's intention, on how he regards the event rather than on the supposed actual nature of the event itself.<sup>29</sup>

## b) Les cas marginaux

### i) *Devoir + infinitif*

Le verbe **devoir** employé en subduction peut être suivi de l'infinitif pour exprimer comme "aller + infinitif" un avenir proche.

Exemple: Il doit arriver d'un instant à l'autre.

L'idée de proximité exprimée dans cet énoncé peut être renforcée par un complément circonstanciel de temps. Cette périphrase s'oppose également au futur simple dans la mesure où elle exprime une action plus certaine. Selon Paul Imbs (op. cit.), "devoir + infinitif" indique une chose convenue d'avance, et qui, par voie de conséquence se réalisera dans un avenir prévisible.

Exemple: Je dois dîner avec eux demain soir;

ce qui implique que l'idée d'obligation inhérente au verbe "devoir" n'est pas tout à fait éteinte dans la périphrase, d'où son classement dans les cas marginaux.

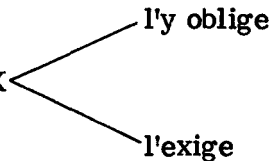
Selon J P Sueur<sup>30</sup> le verbe devoir peut être interprété comme exprimant

- a. une obligation
- b. une nécessité
- c. une probabilité

Soit la phrase suivante:

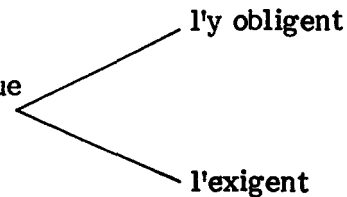
1. Pierre doit venir (obligation).

On postule ici que "la source de l'obligation est un être animé. Dans ce cas, la phrase No. 1 correspond à des paraphrases du type suivant:

2. Pierre doit venir puisque X
- 
- ```
graph LR; X --- A[l'y oblige]; X --- B[l'exige]
```

où X doit être réalisé sous la forme d'un syntagme nominal marqué: [+ humain]".<sup>31</sup>

Pour interpréter le verbe devoir dans la phrase No. 1 comme exprimant une nécessité, il faudrait que dans les paraphrases du type 2, X se trouve réalisé sous la forme d'un syntagme nominal inanimé. On a ainsi:

3. Pierre doit venir puisque les circonstances
- 
- ```
graph LR; C[les circonstances] --- D[l'y obligent]; C --- E[l'exigent]
```

On peut considérer que "l'interprétation (a) n'est qu'un cas particulier de l'interprétation (b): elle

sera [...] la plus générale, renverra à l'ensemble des causatifs pensables; à l'intérieur de l'ensemble (b), le sous-ensemble (a) se définira par une sous-catégorisation".<sup>32</sup>

Enfin le verbe *devoir* peut être interprété comme exprimant la probabilité<sup>33</sup> dans la phrase suivante:

4. Pierre doit travailler.

Cette phrase peut être interprétée comme signifiant:

Il est probable que Pierre travaille.

J. P. Sueur (op. cit.) estime que dans ce cas, *devoir* recoit l'interprétation (c) et signifie la probabilité. Contrairement à ce qui se passe pour *pouvoir*, cette même interprétation (c) peut être assignée à la phrase lorsque le verbe *devoir* est à la forme négative. Et la phrase: 'Pierre ne doit pas travailler', peut être comprise comme signifiant:

Il est possible que Pierre ne travaille pas.

De plus, comme cela a été souvent signalé [cf Grévisse (1969)], le sens de la phrase n'est pas fondamentalement différent selon que la négation porte sur *devoir* ou sur l'infinitif qui le suit. Il en va tout autrement pour '*pouvoir*'.

Il y aurait lieu de faire remarquer que *devoir* exprime une nuance voisine de celle du futur d'hypothèse probable; comme celui-ci, il sert à présenter un commentaire sur une personne, une situation, un procès verbal, l'accent étant mis sur la quasi-certitude.

Exemple: Il doit t'agacer celui-là.

Comme dans le cas de l'auxiliaire *aller*, l'indicatif présent de l'auxiliaire *devoir* indique que le procès à venir est vu dans la perspective et le prolongement du présent.

Signalons enfin qu' à l'imparfait la périphrase peut exprimer soit une action réelle:

Elle devait mourir le soir même, soit une action irréal:

Il devait partir mais il a manqué le train.

ii) *Vouloir + infinitif*

Cette périphrase s'emploie dans certains dialectes et parlars régionaux de l'Est de la France avec un sens voisin de "aller + infinitif". Il convient de signaler que cet emploi se limite, toutefois, aux verbes météorologiques. "Il veut pleuvoir" signifie donc "Il va pleuvoir" et exprime par voie de conséquence un avenir proche par opposition au futur simple "il pleuvra". Comme dans le cas précédent, la subduction du verbe **vouloir** n'est pas totale.

iii) *Pouvoir + infinitif*

En plus de la remarque que nous avons faite plus haut à propos de l'auxiliaire **pouvoir**, ajoutons que cette périphrase peut, à un degré encore moindre, servir à exprimer le futur tout en évoquant l'idée de la possibilité.

Exemple: Pierre peut arriver d'un jour à l'autre.

Il peut pleuvoir demain.

Ici encore 'pouvoir' garde une partie de son sens.

c) **Les cas douteux**

i) *Etre sur le point de + infinitif*

Pour Otto Duchaček, ainsi que pour la plupart des linguistes, cette périphrase souligne le caractère imminent de l'action.

Exemple: Il est sur le point de partir = Il va partir dans quelques instants/secondes.

Etroitement liées à cette périphrase sont d'autres formes périphrastiques telles que:

ii) *Etre en passe de + infinitif*

iii) *Etre près de + infinitif*

Notons, toutefois que la périphrase "être en passe de + infinitif" ajoute parfois une nuance d'admiration.

Exemple: Elle est en passe de devenir une vedette de cinéma.

Il est en passe de devenir un grand joueur. de tennis.

Dans tous ces cas, il est évident que les 'auxiliaires' n'ont subi aucune modification de sens ce qui aurait justifié leur inclusion dans notre analyse de l'aspect.

iv) *Avoir à + infinitif*

Cette périphrase, qui, elle aussi, a un sens voisin de "aller + infinitif", exprime un procès vu comme postérieur au moment considéré. Il y a cependant une différence fondamentale entre elles, à savoir que 'avoir' dans l'expression 'avoir à + infinitif' garde son sens plein - ce qui d'ailleurs permet son emploi à tous les temps verbaux et à tous les modes comme en témoignent les exemples suivants:

J'ai à écrire une lettre à mon oncle.

J'avais à écrire une lettre à mon oncle.

J'ai eu à écrire une lettre à mon oncle.

J'aurai à écrire une lettre à mon oncle.

Je ne crois pas qu'il ait eu à écrire une lettre à son oncle, etc.

### 5.0.0. Conclusion

Nous avons tenté dans ces quelques pages de montrer combien il est difficile d'éclaircir la notion d'aspect. Nous nous sommes efforcés, en premier lieu, de faire état du contexte historique à partir duquel a évolué cette notion, pour donner, en deuxième lieu, ses différentes interprétations



et, en troisième lieu, nous avons souligné la nécessité de la traiter en tenant compte de la spécificité de chaque langue, sans qu'il y ait besoin d'utiliser les faits ré-importés d'autres langues. Pour ce qui est de la définition, nous nous sommes contenté, à partir de différentes formulations, de ne retenir que ce qui nous a paru essentiel et pertinent. C'est ainsi que nous renonçons à toute velléité de faire un résumé de tous ces différents points de vue.

A un moindre degré, le concept de périphrase pose, lui aussi, des problèmes, C'est pourquoi, nous avons jugé utile de commencer par prendre position sur sa définition qui semble faire consensus parmi la majorité des linguistes. Toutefois, si ceux-ci tombent d'accord sur la notion de périphrase, tous ne s'accordent pas pour autant à considérer la même chose comme périphrase. C'est ainsi que nous avons tenu à l'écart un grand nombre de ce que certains linguistes ont considéré comme des périphrases. Enfin, après les avoir divisées en trois catégories (cas nets, marginaux et douteux), nous avons procédé à l'examen de leurs nuances et conditions d'emploi.

#### NOTES

1. **Dictionnaire grand Larousse de la langue Française**, en six volumes, Librairie Larousse, tome premier, 1971 p. 266.
2. Ferdinand Brunot, **La Pensée et la Langue**, 1922.
3. J. Vendryes, **Le Langage**, 1923.
4. Id *ibid.*
5. G. Mounin, 'Problèmes terminologiques de l'aspect', in **Linguistica Antverpiensia**, No. 2, 1968, pp. 317-328 (citation p. 317).
6. Catherine Fuchs et Anne-Marie Léonard, **Vers une théorie des aspects - Les systèmes du français et de l'anglais. Aspect: problèmes méthodologiques et théoriques**, 1978.
7. G. Mounin **op. cit.** pp 317-318.

8. R. L. Wagner et J P Pinchon, **Grammaire du français moderne et classique**, Hachette, 1962, pp. 225, 250, 287, 329, 290-291 & 330.
9. Holt, 'Etudes d'aspect', **Acta Jutlandica XV**, 2, Copenhague, p. 6.
10. B. Comrie, **Aspect: An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems**, Cambridge: The University Press, 1979, p. 3.
11. J. Lyons, **Semantics** (2 volumes), Cambridge: The University Press, 1977.
12. J. François, 'La catégorie de l'aktionsart dans la linguistique allemande. Exposé critique de travaux récents', in **DRLAV**, No. 16, p. 70 et a qui nous avons emprunté les exemples qui suivent.
13. J. François, **op. cit.** pp. 70 et sqq.
14. Traduction d'"Aktionsart" selon Barrera-Vidal, 1970 'L'imparfait et le passé composé. De quelques rapports entre l'aspect verbal et le mode d'action en français moderne', in **Linguistische Berichte**, 6, pp. 35-51.
15. Z. Guentcheva-Descles, 'Présentation critique du modèle applicatif de S. K. Säumjan', **Documents de Linguistique Quantitative** 30, Dunod, Paris 1976.
16. E. Benveniste, **Problèmes de Linguistique Générale**, Tome 1, 1966, pp. 237-250.
17. Z. Guentcheva-Descles **op. cit.**
18. Catherine Fuchs, 'L'aspect, un problème de linguistique générale: éléments de réponse dans une perspective énonciative' in **DRLAV**, No. 16, pp. 1-30.
19. Almuth Grésillon, 'Temps/aspect/types de discours dans les variantes de manuscrit de H. Heine', in **DRLAV**, No. 16, pp. 31-48.

20. H. Stobitzer: **Aspekt und Aktionsart im Vergleich des Französischen mit dem Deutschen, Englischen und Italienischen.** Dissertation, Tübingen, 1968 cité par Jacques Francois **op. cit.**
21. Voir à ce propos les Actes du Colloque organisé par le Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz (18-20 Mai 1978) sur La Notion d'Aspect, publiés par Jean David et Robert Martin, **Recherches Linguistiques** Vol V Klincksieck Paris 1980.
22. **Id ibid.** Qu'on se rapporte aux interventions de J. Larochette (La Notion d'Aspect; Le point de vue d'un Africaniste, pp. 33-40) de M. Wilmet (Aspect Grammatical, Aspect Sémantique, Aspect Lexical: Un Problème de Limites, pp. 51-68) de J.M. Zemb (L'Aspect, le mode et le Temps pp. 83-110), et enfin de B. Pottier (Essai de synthèse sur l'aspect, pp. 239-249); toutes ces interventions s'efforcent de clarifier les relations complexes que l'aspect entretient avec ces catégories.
23. R. Martin, **Temps et Aspect, Paris:** Klincksieck, 1971, p. 136.
24. O. Duchacek, 'Sur le problème de l'aspect et le caractère de l'action verbale en français' in **Le Français Moderne**, Tome 34, 1966.
25. J. Fourquet, 'Deux notes sur le système verbal du français' in **Langage**, No. 3, September, 1966.
26. J. Dubois, **Grammaire structurale du français la phrase et les transformations**, Larousse, 1969 p. 117.
27. J. Dubois **op. cit** pp. 117-118 signale la même nuance.
28. H.G. Schogt, 'L'aspect verbal en français' in **Word**, Vol. 20, 1964.
29. B. Dagut, 'A semantic analysis of the simple/progressive diachotomy of the English Verb' in **Linguistics**, December 1977.
30. J.P. Sueur, 'Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir' in **Le Français Moderne**, Avril 1979, Tome XLVII/2, pp. 97-118.

31. **Id ibid.**, pp. 99-100.
32. **Id ibid.**, p. 100.
33. J.P. Sueur **op. cit.** p. 98 appelle cette interprétation "interprétation épistémique" à la suite de T.R. Hoffmann: "Past Replacement and the Modal System" Havard Computational Laboratory Report NSF - 17 Cambridge Mass 1966 trad. in **Langage** No. 14 et de L. Jenkins **Modality in English Syntax** distribué par le Linguistics Club de l'Université d'Indiana - Bloomington, Indiana, 1972, p. 114.